

Sciences et sociétés



Auteurs: Yves ZONGO, Dieudonné TIBIRI, Yassine AKHMOUCH, Lahcen OUASMI, Wend-Vénègda Arsène DIPAMA, Luc Hervé ONGONG, Awa YMBA, Justine OUOBA, Cheick Ahmed OUATTARA, Bobo- Dioulasso, Armel G PODA, Ziemlé Clément MEDA, Yacouba SAWADOGO, Odilon KABORE, Émile BIRBA, Adama SOURABIÉ, Jacques ZOUNGRANA, Isidore Tiandiogo TRAORE, Sylvain GODREUIL, Abdoul-Salam OUEDRAOGO, Pascal NYAM, Dekao Fabrice TIEMOU, Ibrahima KARAMOKO, Alexis Yelsside Panimdi SAMA, Ismael OUEDRAOGO, Marie Chantal MILLOGO, Tiegbe TOURE, Drissa BALLO, Harimanantsoa Livaniaina RAZANAJAFY, Salifou YÉO, Gnissan Henri Auguste YAO M'bégnan COULIBALY, Sanansi CISSÉ, Mame Amade NGOM, Youssouph SANÉ, Amy GUEYE, Koung-Nongom BONKOUNGOU, Antoine NIAMBA, Pascal NYAM, Mehso Mylène ELLA TANO, Fulbert TRA, Prosper Sékdja SAMON, N'gnonnissè Mèdéhoulénou TOSSOU



Vol. 3, Num. 6, Décembre 2025

Sciences et sociétés : nouveaux paradigmes

eISSN 2959-8079
ISSN-L 2959-8060
**REVUE
HYBRIDES**



Sciences et sociétés

Nouveaux paradigmes, nouvelles approches

Tome 7

revuehybrides.org



Vol. 3, Num. 6, Décembre 2025

VOL. 3, NUM. 6, DEC. 2025

REVUE HYBRIDES (RALSH)

e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060

VOL. 3, NUM. 6 · DÉC. 2025



SCIENCE ET SOCIÉTÉS

NOUVEAUX PARADIGMES ET NOUVELLES APPROCHES (TOME 7)

Yves ZONGO, Dieudonné TIBIRI, Yassine AKHMOUCH, Lahcen OUASMI, Wend-Vénègda Arsène DIPAMA, Luc Hervé ONGONG, Awa YMBA, Justine OUOBA, Cheick Ahmed OUATTARA, Bobo- Dioulasso, Armel G PODA, Ziemlé Clément MEDA, Yacouba SAWADOGO, Odilon KABORE, Émile BIRBA, Adama SOURABIÉ, Jacques ZOUNGRANA, Isidore Tiandiogo TRAORE, Sylvain GODREUIL, Abdoul-Salam OUEDRAOGO, Pascal NYAM, Dekao Fabrice TIEMOU, Ibrahima KARAMOKO, Alexis Yelsside Panimdi SAMA, Ismael OUEDRAOGO, Marie Chantal MILLOGO, Tiegbe TOURE, Drissa BALLO, Harimanantsoa Livaniaina RAZANAJAFY, Salifou YÉO, Gnissan Henri Auguste YAO M'bégnan COULIBALY, Sanansi CISSÉ, Mame Amade NGOM, Youssouph SANÉ, Amy GUEYE, Koung-Nongom BONKOUNGOU, Antoine NIAMBA, Pascal NYAM, Mehso Mylène ELLA TANO, Fulbert TRA, Prosper Sékdja SAMON, N'gnonnissè Mèdéhouénou TOSSOU

ÉDITORIAL

GODWE BIRWE

UNIVERSITÉ DE MAROUA, CAMEROUN



© REVUE HYBRIDES (RALSH), DÉCEMBRE 2025

COUVERTURE : © Revue Hybrides

MISE EN PAGE ET MAQUETTAGE : Revue Hybrides

ÉDITORIAL : GODWE BIRWE, Université de Maroua, Cameroun

TRADUCTIONS : Joël ÉCHITCHI TEKA (Université de Maroua, Cameroun) & Christian TIAKO
YOUADJEU (MINESEC, Cameroun)

INDEXATION



Licence d'utilisation : Creative Commons Attribution CC-BY

Les publications peuvent être copiées, diffusées, transmises et affichées sur n'importe quel support ou format, à condition de citer l'auteur (BY) et les références de la revue. Cette licence autorise aussi l'utilisation commerciale.

e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060

<https://revuehybrides.org/>

infos@revuehybrides.org / revuehybrides@gmail.com

impact factor : 3.976

Version imprimée en France & Cameroun

Printed in France & Cameroon

Impreso en Francia & Camerún

ÉQUIPE ÉDITORIALE

Directeur de publication : Gislain ESSOME LELE, Université Marie & Louis Pasteur, ISTA UR
4011 / Université Jean-Monnet Saint-Étienne, UR ECLLA, France
Rédacteur en chef : Joël ÉCHITCHI TEKA, Université de Maroua, Cameroun

SECRÉTARIAT TECHNIQUE ET DE RÉDACTION

M. Alain DJARSOUMNA, ARAFAT ABAKAR, M. Bachir Tamsir NIANE, M. Cédric TEGUEDONG
NGUEKEU, M. Christian TIAKO YOUADJEU, M. Eugène SAKAME, M. Narcisse BOUBA DJELANG, Dr.
Paul BINI KOFFI MOUROUFIE & Dr Simpson Dorothy MBADINGA MBADINGA

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

Frédéric SPAGNOLI (Professeur des universités, HDR, Université Marie & Louis Pasteur, France),
Georges MOUKOUTI ONGUEDOU (Professeur Titulaire, Université de Bertoua, Cameroun),
Stéphane KALUDI NDONDJI (Professeur Associé, Université de Lubumbashi, RD Congo),
Abdelouahid TIOUIDIOUINE (Maître de conférences, Université de Relizane, Algérie), **Ahlem
ROUABHIA** (Maître de conférences, Université de Tebessa, Algérie), **Aimé BANZA ILUNGA**
(Maître de conférences, Université de Lubumbashi, RD Congo), **Arsène ELONGO** (Maître de
conférences, Université Marien Ngouabi, Congo), **Assia MARFOUQ** (Maître de conférences Habileté,
Université Hassan Premier de Settat, Maroc), **Brice Arsène MANKOU** (Maître de Conférences, Reims
DYSOLAB, Université de Rouen, Normandie, France), **Djedou Martin AMALAMAN** (Maître de
conférences CAMES, UPGC de Korhogo, Côte d'Ivoire), **Drissa KONE** (Maître de conférences,
Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire), **Gilbert ATINDOGBE** (Maître de conférences,
Université d'Abomey-Calavi, Bénin), **Ibrahim MALAM MAMANE SANI** (Maître de conférences
CAMES, Université Abdou Moumouni, Niger), **Landry Yves FALLE** (Maître de conférences,
Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire), **Kouakou Laurent ASSOUNGA** (Maître de
conférences, Félix Houphouët-Boigny de Cocody, Côte d'Ivoire), **Patrick TOUMBA HAMAN**
(Maître de conférences, Université de Maroua, Cameroun), **Raymond-Bernard AHOUEJINOU**
(Maître de conférences, Université d'Abomey-Calavi, Bénin), **Robert MAMADI** (Maître de
conférences CAMES, Université Adam Barka d'Abéché, Tchad), **Zacharie HATOLONG BOHO**
(Maître de conférences, Université de Maroua, Cameroun), **Abraham DAOKA** (Université de Maroua,
Cameroun), **Adjé Séverin ANGOUA** (Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, Côte d'Ivoire),
Amos KAMSU SOUOPTETCHA (Université de Maroua, Cameroun), **André Bienvenu MFO**
(Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Amel FTITA** (Université virtuelle de Tunis, Tunisie), **Anicet
DONFACK SOUNNA** (Université d'Alcalá, Espagne), **Antoine-Beauvard ZANGA** (ENS, Université
de Yaoundé 1, Cameroun), **Appolinaire LOUMGUE** (Université de Maroua, Cameroun), **Arnaud
Romaric TENKIEU TENKIEU** (Université de Douala, Cameroun), **Bassirima KONÉ** (Université
Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire), **Benoît TINE** (LARSSES-QUASZ, Sénégal), **Bertin
NGUEFACK** (Université de Yaoundé, Cameroun), **BIRWE GODWE** (ENS, Université de Maroua,
Cameroun), **Bougadari DOUMBIA** (Institut Universitaire de Développement Territorial / Université
des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali), **Destin FEUTSEU DASSI** (Université de
Dschang, Cameroun), **Dimkèg Sompasaté Parfait KABORE** (Université Thomas SANKARA,
Burkina Faso), **Érick Achille NKO'O BEKONO** (Université de Bertoua, Cameroun), **Fabrice
ONANA NTSA** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Floribert NOMO FOUA** (Université de
Yaoundé 1, Cameroun), **Franck AMOUSSOU** (Université André Salifou (UAS) de Zinder, Niger),
Franck Rostov TSAMO DONGMO (Université de Dschang, Cameroun), **Gabin KENKO
DJOMENI** (Institut Universitaire de la Côte, Cameroun), **Harold Gael NJOUNANG DJOMO**
(Laboratoire GREVA, Cameroun), **HASSANA (DGSN, Cameroun), Issa AHAMADOU HAMAGE**

(Université Abdou Moumouni, Niger), **Jean de Dieu GWETH BI BISSO** (Institut supérieur des sciences et techniques appliquées à la santé, Cameroun), **Joseph Yannick MBATCHOU** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **José Alejandro MORALES SOTO** (Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM), México), **Karima ZEROUALI** (Université de Biskra, Algérie), **Liliane KOUASSI AMOIN** (Institut National Supérieur des Arts et de l'action Culturelle, Côte d'Ivoire), **Magloire NISSIMAISOU** (Université de Maroua, Cameroun), **Malek KHALDI** (Chercheuse indépendante, Tunisie), **MFOUAPON ALASSA** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Oscar KEM-MEKAH KADZUE** (Escuela Normal Superior de Yaoundé 1, Cameroun), **Pierre Ledoux NDII** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Régine Mireille ESSAMA** (Université de Bertoua, Cameroun), **Rodrigue WOUASSI LADJINO** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Saidi HICHAM** (Université Moulay Ismail, Maroc), **Samira BERDJI BESSEGHIR MUSTAPHA** (Université de Relizane, Algérie), **Sidbéné-Wendé Brigitte SAWADOGO/ZONGO** (Université Norbert ZONGO, Burkina Faso), **Susana Astrid LÓPEZ GARCÍA** (Instituto Tecnológico Superior de Naranjos, México), **Tamboura AMADOU** (ENS Burkina Faso), **Thierry Martin FOUTEM** (Université de Dschang, Cameroun), **Thierry Benoît BIDIAS** (Chercheur indépendant, Cameroun), **Thomas FONE** (Université de Douala, Cameroun), **Wendnonga Gilbert KAFANDO** (Université Joseph Kizerbo (UJKZ), Burkina Faso), **Winnie NYANGON** (Université de Ngaoundéré, Cameroun), **Yacouba TENGUERI** (Université Daniel Ouezzin Coulibaly, Burkina Faso), **Yao Saturnin Davy AKAFFOU** (Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire) & **Zoulkoufoulou OURO-GBELE** (Université de Lomé, Togo).

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	VIII
{SECTION 1}	1
SCIENCES DU LANGAGE & LITTÉRATURE	1
<i>Analyse sémiotique de l'hybridité dans le film Les trois lascars (2021) de Boubacar Diallo.....</i>	<i>1</i>
<i>Semiotic analysis of hybridity in Boubacar Diallo's film Les trois lascars (2021).....</i>	<i>1</i>
Yves ZONGO.....	1
<i>Hybridité culturelle et mémoire discursive dans Tiébélé (2020) d'Abraham Abassague</i>	<i>16</i>
<i>Cultural hybridity and discursive memory in Tiébélé (2020) by Abraham Abassague</i>	<i>16</i>
Dieudonné TIBIRI.....	16
<i>Les Gardiens du Temple de Cheikh Hamidou Kane : narration du conflit sociopolitique et construction de la paix en Afrique postcoloniale</i>	<i>33</i>
<i>Les Gardiens du Temple de Cheikh Hamidou Kane : narrating sociopolitical conflict and peacebuilding in postcolonial Africa.....</i>	<i>33</i>
Drissa BALLO.....	33
<i>Intermédialité et innovation pédagogique dans la littérature postcoloniale africaine</i>	<i>44</i>
<i>Intermediality and Pedagogical Innovation in African Postcolonial Literature</i>	<i>44</i>
Dekao Fabrice TIEMOU	44
Ibrahima KARAMOKO.....	44
<i>Les patronymes en pays Tagbana (XVIII^e-XX^e siècle).....</i>	<i>57</i>
<i>Surnames in Tagbana country (18th-20th centuries</i>	<i>57</i>
Tiegbe TOURE	57
<i>Le discours initiatique du maître-libertin dans La Paysanne perversie de Rétif de la Bretonne 1734-1806</i>	<i>66</i>
<i>The master's initiation discourse in La Paysanne perversie by Rétif de la Bretonne 1734-1806.....</i>	<i>66</i>
Mamadou SIDIBE.....	66
Sessia Inesse BOHOUN	66
<i>Inscriptions vernaculaires sur les véhicules personnels, utilitaires et poids lourds au Maroc : entre formes linguistiques et thématiques sociales</i>	<i>78</i>
<i>Vernacular inscriptions on personal, commercial and heavy goods vehicles in Morocco: between linguistic forms and social themes.....</i>	<i>78</i>
Yassine AKHMOUCH	78
Lahcen OUASMI.....	78
{SECTION 2}	107
SCIENCES HUMAINES.....	107

<i>Stratégie d'émergence dans le Sud global: regard sur les leviers d'un développement endogène et durable en Afrique (2000-2020)</i>	108
<i>Emergence strategy in the Global South: a look at the drivers of endogenous and sustainable development in Africa (2000-2020)</i>	108
Wend-Vénègda Arsène DIPAMA	108
<i>Colonialité et paupérisation du Cameroun : une critique sociohistorique de l'ordre économique néolibéral</i>	122
<i>Coloniality and impoverishment of Cameroon: A Socio-Historical Critique of the neoliberal Economic Order</i>	122
Luc Hervé ONGONG	122
<i>Médecine alternative et prise en charge des personnes vulnérables durant le Covid-19 à Bobo-Dioulasso</i>	135
<i>Alternative medicine and care of vulnerable people during the Covid-19 pandemic in Bobo-Dioulasso</i>	135
Awa YMBA et al.	135
<i>Sécurité alimentaire et warrantage dans la province de la Sissili, au sud du Burkina Faso</i>	148
<i>Food security and warrantage in the province of Sissili, southern Burkina Faso</i>	148
Alexis Yelsside Panimdi SAMA	148
Ismael OUEDRAOGO	148
Marie Chantal MILLOGO	148
<i>Analyse mixte des déterminants de la non-satisfaction des usagers de l'antenne d'hygiène publique de Bouaké (Côte d'Ivoire)</i>	165
<i>Mixed methods analysis of the determinants of user dissatisfaction at the Bouaké public hygiene unit (Côte d'Ivoire)</i>	165
Salifou YÉO	165
Gnissan Henri Auguste YAO	165
M'bégnan COULIBALY	165
Sanansi Cissé	165
<i>Management hiérarchique des enseignants et continuité éducative en contexte de crise sécuritaire au Burkina Faso : le cas du Nayala</i>	179
<i>Hierarchical management of teachers and educational continuity in the context of the security crisis in Burkina Faso: the case of Nayala</i>	179
Koug-Nongom BONKOUNGOU	179
Antoine NIAMBA	179
<i>Logiques de la territorialité de la mendicité des taalibe bissau-guinéens dans l'espace urbain dakarois</i>	193
<i>The logic behind the territoriality of begging among guinean-bissau taalibe in urban Dakar</i>	193

Mame Amade NGOM	193
Youssouph SANÉ	193
Amy GUEYE	193
<i>Loisirs et identité culturelle en contexte urbain : cas de la fête intergénérationnelle et traditionnelle chez les Ébriés d'Anoumanbo de Marcory en Côte d'Ivoire</i>	207
<i>Leisure and cultural identity in an urban context: the case of intergenerational and traditional celebrations among the Ébrié people of Anoumanbo in Marcory, Ivory Coast</i>	207
Mehsou Mylène ELLA TANO	207
Fulbert TRA	207
<i>Importance des infrastructures routières dans la dynamique de croissance urbaine et de mobilité à Bohicon (Bénin)</i>	216
<i>The importance of road infrastructure in the dynamics of urban growth and mobility in Bohicon (Benin)</i>	216
N'gnonnissè Mèdéhouénou TOSSOU	216
<i>Initiatives de valorisation des pneus usagés dans le Grand Lomé : des retombées socio-économico-environnementales aux défis</i>	229
<i>Initiatives to recycle used tires in Greater Lomé : socio-economic and environmental benefits and challenges</i>	229
Prosper Sékdja SAMON	229
<i>Comprendre la notion d'émergence pour les pays africains : un véritable casse-tête</i>	246
<i>Understanding the concept of emergence for African countries: a real puzzle</i>	246
Pascal NYAM	246
{SECTION 3}	261
SCIENCES ÉCONOMIQUES	261
<i>Le concept d'entrepreneur en sciences économiques : Vers une analyse en termes de convergence et de divergence de théories et d'idées</i>	262
<i>The concept of entrepreneur in economics: Towards an analysis in terms of convergence and divergence of theories and ideas</i>	262
Harimanantsoa Livaniaina RAZANAJAFY	262



Sécurité alimentaire et warrantage dans la province de la Sissili, au sud du Burkina Faso

Food security and warrantage in the province of Sissili, southern Burkina Faso

Alexis Yelsside Panimdi SAMA

Université Thomas Sankara

Email : alexis.sama@uts.bf

Orcid id : <https://orcid.org/0009-0003-0599-6169>

Ismael OUEDRAOGO

Université Thomas Sankara

Email : isouedra@gmail.com

Orcid id : <https://orcid.org/0009-0003-0599-6169>

Marie Chantal MILLOGO

Université Thomas Sankara

Email : millcham@yahoo.fr

Orcid id : <https://orcid.org/0009-0003-0599-6169>

Résumé : Le Burkina Faso est confronté au défi permanent d'assurer une sécurité alimentaire durable à sa population. Pour faire face à ce défi, le warrantage fait partie des initiatives mises en œuvre. Ce travail met en lumière les atouts et les limites du warrantage dans sa contribution à l'atteinte de la sécurité alimentaire. Réalisé dans les communes de Biéha et Léo (province de la Sissili) en 2024, il a touché 70 ménages, échantillonnés de manière raisonnée au nombre de dix (10) ménages par coopérative. Il ressort que le maïs est la principale spéculature produite avec une quantité moyenne de 20 986 kg par producteur. Ils stockent en moyenne 10 % de leur production dans les magasins de warrantage. Le plus grand nombre de producteurs (51 soit 72,85 %) pratiquent le warrantage pour mettre en œuvre une activité génératrice de revenus. La pratique d'activités génératrices de revenus représente les moyens d'existence pour les ménages. Cela renforce la sécurité alimentaire des ménages qui les pratiquent. Pour 32 personnes, leur pratique du warrantage permet de subvenir aux besoins de santé, composante essentielle des questions nutritionnelles. Ce qui démontre largement les impacts du warrantage sur la sécurité alimentaire. Toutefois, bien que le warrantage puisse être une solution de financement intéressante pour les agriculteurs, il présente également des limites et des inconvénients qu'il convient de prendre en compte. Il s'agit en outre des problèmes liés à la qualité des infrastructures, l'insuffisance des magasins, aux difficultés d'accès au crédit et aux fluctuations des prix des céréales.

Mots-clé: Warrantage, Sécurité alimentaire, Burkina Faso.

Abstract: Burkina Faso faces the ongoing challenge of ensuring sustainable food security for its population. To meet this challenge, warrantage is one of the initiatives implemented. This work highlights the strengths and limitations of warrantage in its contribution to achieving food security. Carried out in the communes of Biéha and Léo (Sissili province) in 2024, it affected 70 households, sampled in a reasoned manner with ten (10) households per cooperative. It appears that maize is the main crop produced with an average quantity of 20,986 kg per producer. They store an average of 10 % of their production in warrantage stores. The largest number of producers (51 or 72.85 %) practice warrantage to implement an income-generating activity. The practice of income-generating activities represents the livelihood of households. This strengthens the food security of the households that practice them. For 32 people, their practice of warrantage makes it possible to meet health needs, an essential component of nutritional issues. This largely demonstrates the impacts of warrantage on food

security. However, while warrantage can be an attractive financing solution for farmers, it also has limitations and disadvantages that should be taken into account. These are also problems related to the quality of infrastructure, the inadequacy of stores, difficulties in accessing credit and fluctuations in cereal prices.

Keywords: Warrantage, Food Security, Burkina Faso.

Introduction

Selon le rapport mondial sur la crise alimentaire du Programme alimentaire mondial (Vos R. et al, 2022, p.7), le nombre de personnes confrontées à une insécurité alimentaire aiguë est de 258 millions dans 58 pays. Les habitants de sept pays ont été confrontés à la famine et au dénuement, ou à des niveaux catastrophiques de faim aiguë (phase 5 du Cadre Intégré de Classification de la sécurité alimentaire (IPC) et au Cadre Harmonisé (CH) à un moment ou à un autre de l'année 2022. Plus de la moitié des 376 400 personnes se trouvaient en Somalie (214 100 personnes) tandis que des circonstances extrêmes se sont également produites en Afghanistan, au Burkina Faso, en Haïti, au Nigéria, au Sud-Soudan et au Yémen (Vos R. et al, 2022, p.7).

La région subsaharienne est particulièrement vulnérable aux effets du changement climatique et à l'insécurité. Près de la moitié de la population vit en-dessous du seuil de pauvreté et dépend pour sa survie de l'agriculture pluviale, de l'élevage et de la pêche (Alliance Sahel, 2024, p. 1).

Pays sahélien et essentiellement agricole, le Burkina Faso reste confronté au défi permanent d'assurer une sécurité alimentaire durable à sa population. Bien qu'enregistrant une évolution positive des rendements sur certaines cultures (riz, maïs, niébé et légumes), les revenus de producteurs n'ont pas connu une augmentation considérable à cause de la forte croissance démographique. Selon l'enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages (Institut national de la statistique et de la démographie (INSD, 2024, p.2), il apparaît qu'une grande proportion de la population, notamment rurale, est pauvre et souffre d'insécurité alimentaire chronique. En effet, l'analyse des indicateurs de pauvreté monétaire indique que 43,2 % de la population vivait en-dessous du seuil de pauvreté, estimé à 247 862 Fcfa en 2021. Ces données suscitent des interrogations dans la mesure où l'autoconsommation est élevée en milieu rural.

Le Burkina Faso souffre d'un manque d'optimisation de son secteur Agro-Sylvio-Pastoral. De fait, le taux de croissance du secteur a été très heurté, avec une productivité faible et stagnante. Les principales raisons de cette situation sont que les équipements agricoles demeurent encore rudimentaires et moins de 15 % des surfaces cultivées sont irriguées (Fonds International des Nations Unies pour le développement agricole (FIDA) (2024, p. 1). Par ailleurs, le changement climatique ayant pour corollaire la sécheresse, les intempéries et les inondations, l'irrégularité des pluies, la rareté des terres cultivables, imposent aux agriculteurs de nouveaux défis.

Selon les données du recensement général de la population (RGPH) 2019 (INSD, 2022, p. 128), la taille de la population dans la province de la Sissili, était de 337 078 habitants, dont 163 452 hommes et 173 626 femmes pour 57 703 ménages avec un indice de pauvreté de 36,5 %. Avec un taux de croissance de 0,037 %, la population de la province est estimée à 405 549 habitants en 2024. Comparativement, l'annuaire statistique national de 2022 évaluait la production céréalière à 474 270 tonnes en 2022 pour une superficie de 21 891 km² cultivables. Le taux de couverture (annuaire statistique nationale) des besoins en céréales par rapport à la production définitive était de 161 % en 2021 contre 152 % en 2022. La crise sécuritaire que traverse le pays vient aggraver la situation déjà préoccupante. Selon une analyse du cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, la malnutrition aiguë se situe à un niveau d'alerte dans la province.

Pour faire face à ces défis liés à l'insécurité alimentaire, des faitières agricoles, des projets et l'Etat se sont donnés pour mission de briser le cycle de la pauvreté rurale par l'introduction du warrantage dans les pratiques des populations, afin de leur garantir une certaine autonomie financière. Ce système a été mis en place depuis le milieu des années 2000 sous l'impulsion de projets et de programmes de développement, d'organisations non gouvernementales et de plus en plus, des gouvernements eux-mêmes. Mais, il connaît des fortunes diverses en fonction de la solidité des institutions de microfinance ou de la fiabilité des comités de gestion du warrantage.

La force du warrantage à booster la capacité des ménages agricoles et donc à faire face à l'insécurité alimentaire au Burkina Faso, est un élément motivateur du choix du thème d'étude « warrantage et sécurité alimentaire dans la province de la Sissili ». Il s'agit de mener une réflexion d'une part sur les variables essentielles qui affectent la vulnérabilité des ménages agricoles aussi bien dans la production que la conservation des produits agricoles. D'autre part, il s'agit d'analyser l'impact du système de warrantage sur la sécurité alimentaire des populations rurales.

Le présent travail s'organise autour de la question suivante : quelle est la contribution du warrantage dans l'atteinte de la sécurité alimentaire des ménages ruraux dans la province de la Sissili ? Pour y répondre, ce document se structure autour de la méthodologie ainsi que des résultats de cette étude.

1. Méthodes

1.1. Clarification conceptuelle

1.1.1. Sécurité alimentaire

La définition communément admise de la sécurité alimentaire a été formulée lors du Sommet mondial de l'alimentation en 1996. Elle stipule que « la sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active » (FAO, 1996). Cette définition englobe quatre dimensions principales de la sécurité alimentaire (disponibilité, accessibilité, utilisation et stabilité). Toutes les quatre dimensions doivent être satisfaites simultanément afin d'atteindre les objectifs de la sécurité alimentaire.

Selon Zongo W. J. (2017, p. 13), « l'insécurité alimentaire existe à partir du moment où des aliments ne sont pas disponibles en tout temps ; les aliments sont disponibles mais des individus ne disposent pas de moyens pour s'en procurer ; lorsque des individus sont incapables de manger des repas équilibrés, ou à l'extrême, lorsqu'ils ont faim ». Elle ne résulte donc pas seulement d'une insuffisance de qualité et/ou de quantité de nourriture disponibles, mais aussi d'un problème d'accès à la nourriture, de santé, de lutte contre la faim et la pauvreté.

1.1.2. Warrantage

Le warrantage vient du mot warrant qui signifie garantie. Selon Le Cotty T. et al (2023, p. 2), le warrantage vient de warrant, qui signifie garantie. Il décrit le mécanisme financier de récépissé contre dépôt. En d'autres termes, le warrantage est un système de crédit rural qui consiste, pour une organisation paysanne (OP) et/ou ses membres, d'obtenir un prêt en mettant en garantie un produit agricole non périssable (mil, sorgho, riz, maïs, sésame, gombo, arachide, etc.) et susceptible d'augmenter de valeur.

Dans le domaine spécifique de l'agriculture, le warrantage se présente comme une opération de crédit de quelques mois dont la garantie est un stock de vivres liquidable par l'institution financière en cas de défaillance. Traditionnellement, les producteurs déposent leurs vivres dans un entrepôt sécurisé et ils reçoivent un récépissé ou warrant en termes

commerciaux leur permettant de solliciter un emprunt à la banque. Le paysan peut ainsi accéder à un crédit lui permettant de faire face à ses obligations financières à la récolte. Ainsi, il récupère sa production après remboursement du crédit, à une période de pénurie où les prix sont généralement hauts (Hien T. B., 2016, p.5)

1.2. Fondements théoriques de l'étude

1.2.1. Warrantage comme outil de gestion de la trésorerie

Le warrantage est un outil de gestion des risques agricoles pour les petits producteurs. Le warrantage tel que pratiqué au Burkina Faso est qualifié par certains de warrantage paysan. Aussi connu sous le nom de warrantage communautaire, Coulter J. et Sani M (2009, p. 1) le définissent comme une approche où les paysans, à travers leurs Organisations des producteurs (OP) stockent leur produit jusqu'à la soudure et obtiennent des prêts auprès des Institutions de microfinance (IMF) et sous contrôle d'un système de doubles cadenas. Les prêts leur permettent de mener des Activités Génératrices de Revenu (AGR) ou de faire face à leurs obligations sociales et financières. Après dénouement du crédit, ils peuvent vendre le stock ou le retenir pour la consommation familiale dans une période de pénurie relative où les prix sont généralement hauts. Cette définition fait appel à trois acteurs qui interagissent ensemble. Il s'agit des paysans, des organisations paysannes et des institutions de micro finances.

Pour le Réseau National des Chambres d'Agriculture (RECA) du Niger (2014, p. 1), « le warrantage est un système de crédit dont la garantie est constituée par un stock de produits agricoles non périssables et susceptibles d'augmenter de valeur à des intervalles de temps assez réguliers ».

Pour PARM (2015, p.14), au sens strict, le warrantage est un mécanisme de crédit dont la garantie est constituée par des stocks, cette garantie étant matérialisée par un récépissé (warrant) émis par l'entrepouseur et transmis à l'institution financière. Ici, PARM se distingue par l'introduction de deux nouvelles notions : le récépissé-warrant et l'entrepouseur.

Selon Inter-Réseaux Développement Rural (2007, p.2), le warrantage est un crédit de quelques mois dont la garantie est un stock de produit liquidable par la banque en cas de défaillance (le warrant) ». Le paysan peut ainsi accéder à un crédit lui permettant de faire face à ses obligations à la récolte, et garder sa production pour les périodes de prix haut. Pour l'IMF, la garantie est plus fiable.

Toutes ces définitions peuvent être synthétisées comme suit : le warrantage aussi appelé crédit stockage ou crédit warranté peut se définir comme une opération de crédit d'une durée de six (6) à huit (8) mois, dont la garantie est constituée par un stock de produits agricoles (de mil, sorgho, riz, maïs, arachide etc) non périssables. Ces produits sont entreposés dans un magasin sécurisé à double cadenas, susceptibles d'augmenter de valeur et passibles d'être liquidables par l'institution financière prêteuse en cas de défaillance du déposant. Le crédit est matérialisé par un effet de commerce appelé warrant.

1.2.2. Financement agricole

Le financement agricole se rapporte au crédit agricole qui est lui-même divisé en deux grands volets. Le premier volet concerne le financement des structures environnantes de la production, des organisations professionnelles ou sociétés commerciales, au sein des filières agro-exportatrices ou agro-industrielles. Elles assurent l'approvisionnement en intrants, la collecte, la commercialisation et parfois la transformation ou l'exportation des produits. Le deuxième volet correspond au financement des exploitations agricoles ou, plus largement, des unités économiques rurales, incluant la pluriactivité du tissu économique rural. Ce volet, qui correspond plus particulièrement à l'épargne-crédit rural, couvre le financement des cycles d'exploitation, des équipements et de l'investissement. Le financement des structures d'exploitation (installation, investissements fonciers et reprises lors des successions), qui fait

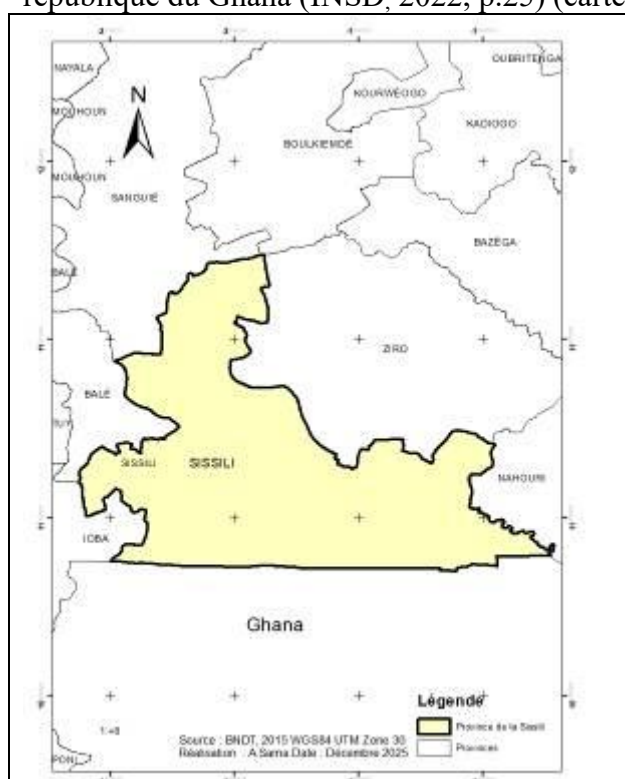
en théorie partie de ce volet bien qu'il soit souvent complété par des subventions publiques, est très rarement couvert en dehors des pays occidentaux et de quelques pays dits émergents (Doligez, F. et Gentil, D., 2000, p. 1).

L'accent sur l'un ou l'autre des catégories de systèmes de financement de l'agriculture traduit une volonté politique et répond très souvent à une contrainte structurelle, même parfois conjoncturelle. Au niveau rural, le warrantage vise à assurer ce financement de l'agriculture pour répondre aux défis de la sécurité alimentaire.

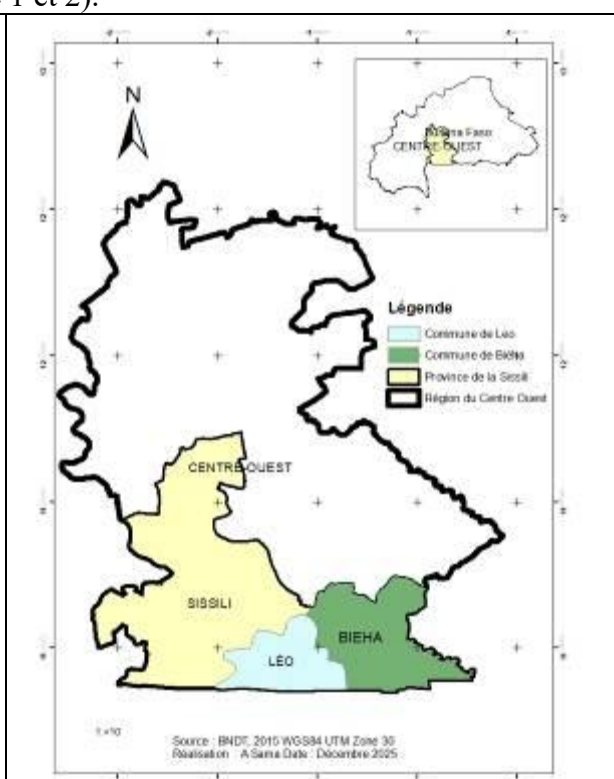
1.3. Présentation de la province de la Sissili, zone de l'étude

1.3.1. Localisation géographique de la province

La province de la Sissili est située dans la partie sud du Burkina Faso. Elle a une superficie de 7 227 km² avec une densité de 47.16/km². Elle est limitée à l'Est et au Nord-Est par les provinces du Nahouri et du Ziro ; à l'Ouest par les provinces de l'Ioba et des Balé ; au Nord et au Nord-Ouest par les provinces du Boulkiemdé et du Sanguié et au Sud par la république du Ghana (INSD, 2022, p.25) (carte 1 et 2).



Carte 1: Situation de la province de la Sissili



Carte 2: Situation de la zone d'étude

Figure . Zone d'étude (Source : élaboration personnelle).

La province de la Sissili comprend sept départements ou communes : Biéha (commune rurale), Boura (commune rurale), Léo (commune urbaine, chef-lieu de la province), Nébiélianayou (commune rurale), Niabouri (commune rurale), Silly (commune rurale) et Tô (commune rurale).

1.3.2. Le climat, la pluviométrie et l'hydrographie

La province de la Sissili est traversée par les isohyètes 700 mm au Nord et 1000 mm au Sud. Elle est située dans son ensemble dans un climat de type Sud-Soudanien et Soudano-Guinéen. Son climat est caractérisé par deux (2) saisons : une saison sèche de novembre à avril et une saison pluvieuse de mai à octobre. Les précipitations annuelles sont comprises entre 900

et 1400 mm. Généralement, la saison des pluies commence en début mai et se termine en fin septembre ou octobre selon les années. La figure n°1 donne les hauteurs de pluie par commune et la moyenne provinciale et pour les cinq dernières années (INSD, 2022, p.23).

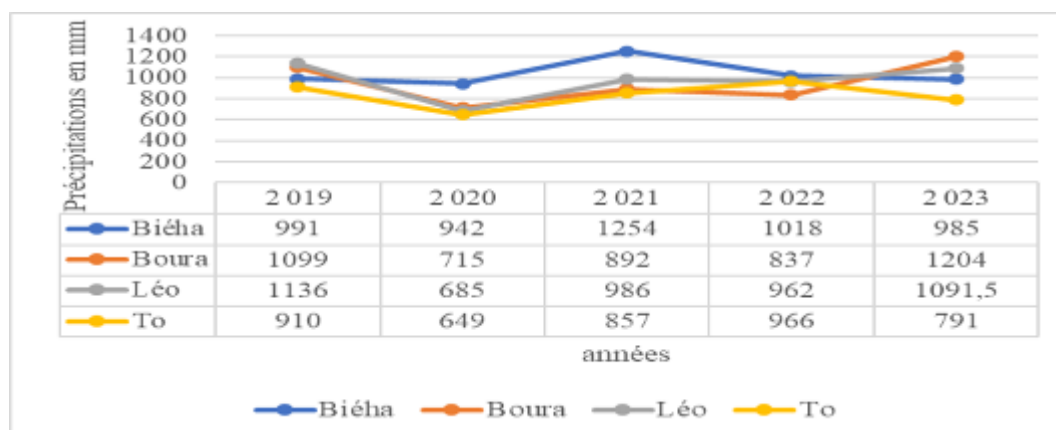


Figure 1. Hauteur des pluies dans la province de la Sissili sur les cinq dernières années en mm³ (Source : Direction Générales des Statistiques Sectorielles et de l’Evaluation/DGESS/MARAH, 2024, base de données excel).

À la lecture de la figure 1, l’on relève de variabilités interannuelles des précipitations assez importantes. Les communes de Biéha et Léo ont enregistré de baisses importantes de précipitations en 2020. L’hydrographie de la province de la Sissili porte sur l’eau de surface et l’eau souterraine. Compte tenu de la grande pluviométrie de la région et du relief peu accidenté, l’eau de surface coule abondamment dans la province. Celle-ci est parcourue par une rivière très importante. Il s’agit de la rivière Sissili (affluent du Nazinon) qui donne son nom à la province et qui l’arrose dans sa partie méridio-orientale. Elle la traverse dans le sens Nord-Ouest / Sud-Est et arrose les départements de To, Léo et Biéha. Sa partie la plus importante où l’eau est permanente toute l’année, est située à l’extrême Sud-Est dans le département de Biéha. Il existe également quelques rivières intermittentes, un barrage à Boura et à Pissai et des retenues d’eau à Zoro, à Biéha, à Danfina, à Boala, à Benaverou et à Côtô. Quant à l’eau souterraine, elle est fonction de la quantité d’eau tombée. Elle varie d’une année à l’autre.

1.3.3. Sols et végétation

La province de la Sissili est caractérisée sur le plan pédologique par des sols de types sableux en majorité, des pentes ferrugineuses et gravillonnaires (peu profondes et peu fertiles), cuirassées en buttes et incultes (peu évoluées) et des sols de bas-fonds argileux et lourds. Du point de vue de la texture, ces sols sont essentiellement composés d’argile, de limon et de sable. La végétation est constituée de savane arborée constituée d’arbres de 7 à 12 m avec un tapis graminéen. Le long des cours d’eau, les conditions du milieu permettent la présence de galeries forestières et de forêts claires. (Yameogo A. et al, 2020, p.45)

1.4. Choix du site de l’étude

Le choix de la province de la Sissili comme milieu d’étude a été guidé par deux faits. Tout d’abord, la province étant située au sud du pays, elle bénéficie d’une pluviométrie plus ou moins bonne par rapport à la plupart des provinces. Sa situation géographique est un facteur favorisant la richesse de son sol. C’est une zone permanemment arrosée tout au long de l’année, particulièrement les départements de To, Léo et Biéha, ce qui favorise les cultures de saison sèche. Ensuite, la pluviométrie étant un facteur de bonne production agricole, cela interpelle directement les acteurs sur les conditions de stockage, de rentabilité. Ainsi, les

récoltes doivent être stockées en vue de permettre à leurs propriétaires de subvenir à leurs besoins essentiels et secondaires. Comment valoriser la récolte et permettre aux agriculteurs d'avoir accès aux IMF ? C'est à ce niveau que le système de warrantage intervient. Dans la province de la Sissili, le warrantage joue un grand rôle dans la vie des communautés, avec l'accompagnement des coopératives et fédérations de producteurs. Au regard de ce qui précède, il est intéressant d'analyser le lien entre sécurité alimentaire et warrantage et plus encore, la contribution du warrantage à une meilleure situation alimentaire dans la province.

1.5. Echantillonnage et outils de collecte de données

1.5.1. Échantillonnage

Au vu des limites temporelles, physique et financière, pour étendre l'étude à tous les ménages de la localité, l'option d'un échantillonnage raisonné d'une population représentative s'est imposée. Ce choix a été porté sur deux communes, à savoir Biéha et Léo. La première étape a été le choix des communes ayant une forte démographie dans la province. Ensuite, il a été considéré la capacité de la production céréalière de ces communes eu égard aux résultats des campagnes précédentes déjà enregistrées.

Par la suite, pour chaque commune, un échantillon raisonné de dix (10) ménages producteurs par coopérative a été choisi. Cette démarche a permis d'aboutir à un échantillon de soixante-dix (70) ménages producteurs pour les deux (02) communes. C'est le principe de l'infiniment petit qui permet de comprendre la totalité. Un entretien a été réalisé avec chaque responsable de coopérative et avec les agents du service de l'agriculture et des IMF. Au total soixante-dix (70) ménages, membres de coopératives ont été enquêtés dont 54 hommes et 16 femmes. Pour la collecte des données qualitative, trois agents de la direction provinciale de l'agriculture et des ressources halieutiques et animales (DPAH), un agent de l'Alliance for Finance Monitoring (AFIM) et sept responsables de coopérative ont été interviewés. Cette étude permet de comprendre les effets du warrantage sur les membres des coopératives. Avec cet échantillon de 70 producteurs membres des coopératives, on atteint la redondance, donc une saturation. Cela permet donc une représentativité des producteurs membres des coopératives.

1.5.2. Outils de collecte de données

La méthode utilisée pour la collecte des informations quantitatives et qualitatives permettant de mieux élucider le sujet a été construite autour de deux outils : le questionnaire destiné aux chefs de ménage et membres de coopérative agricole et le guide d'entretien adressé aux responsables de coopérative et d'IMF. La phase d'enquête a été effectuée du 9 au 13 juillet 2024 avec l'aide d'agents recrutés et formés. La collecte de données auprès des membres des coopératives a été faite via l'application kobocollect. Des entretiens qualitatifs ont été réalisés à l'aide de guide d'entretien auprès des agents techniques d'agriculture, responsables des IMF et les responsables des coopératives.

1.6. Techniques de collecte de données

Cette partie présente le déroulement de l'enquête terrain ainsi que la manière dont les entretiens se sont déroulés.

1.6.1. Enquête de terrain

Il s'agit ici de visualiser, percevoir et mémoriser, mais aussi de noter toutes les informations, les faits ou les données. Cette observation concerne aussi bien les comportements des populations cibles, que des coopératives, projets et autres acteurs du terrain. Elle est soutenue par des entretiens.

Il s'agit par ailleurs de faire parler les acteurs de mise en œuvre du warrantage concernant les questions relatives aux actions menées sur le terrain et à leur stratégie de réduction de la pauvreté d'une part. D'autre part, l'étude permet aux populations paysannes de livrer leurs opinions ou de faire remonter les choses enfouies en eux concernant l'espoir qu'ils placent dans le warrantage tel que pratiqué quant à l'amélioration de leur condition de vie.

1.6.2. Entretiens

Le guide d'entretien élaboré à l'occasion de cette étude est adressé aux responsables de la direction provinciale de l'agriculture, d'IMF et des coopératives. Au total, trois (03) agents de la direction provinciale de l'agriculture et des ressources halieutique et animale (DPAH), un agent de l'Alliance for Finance Monitoring (ACFIM) et sept (07) responsables de coopérative ont été interviewés.

1.7. Traitement des données

Le dépouillement des questionnaires a été fait via le logiciel Excel. Ce logiciel a permis de faire le traitement primaire des données collectées par Kobocollect. Les données qualitatives par contre ont fait l'objet d'un traitement manuel (traitement qui s'est fait en une lecture de l'ensemble des transcriptions des entretiens, par le repérage des mots-clés retenus puis la classification des discours en fonction des niveaux explicatifs de la problématique. L'analyse des données s'est faite suivant une démarche comparative par l'analyse quantitative et l'analyse qualitative.

2. Résultats

2.1. Description de l'échantillon

Le tableau 1 présente les caractéristiques socio-économiques des chefs de ménages enquêtés. Cette étude a concerné une population assez adulte avec un âge moyen de 47 ans (tableau 1).

Noms des coopératives	Total général
Age moyen des chefs de ménage	47
Nombre de Marié (e)	66
Nombre de Veuf (ve)s	3
Nombre d'alphabétisés	29
Nombre de personnes avec le niveau d'école Primaire	22
Nombre de personnes avec le niveau d'école Secondaire	4
Nombre moyen d'enfants de 0 à 60 mois dans par ménage	13,9

Tableau 1. Caractéristiques socio-économiques des enquêtés (Source : données d'enquête terrain, auteur, juillet 2024).

Le chef de ménage le plus âgé a 60 ans, et le moins âgé a 32 ans. Parmi les enquêtés, 41,42 % sont alphabétisés, 31 et 42 % ont atteint l'école primaire. Il ressort que 94,28 % des chefs de ménage sont mariés, seuls 5,71 % sont des ménages monoparentaux.

Du point de vue du nombre de personnes par ménage, l'échantillon enquêté s'illustre par un nombre moyen de 13,9. Cet effectif est assez élevé, supérieur à la moyenne nationale qui est de 11. Cela traduit aussi l'importance des membres des ménages dans le travail champêtre. Les femmes et les jeunes sont les principales forces de travail des ménages.

2.1.1. Productions agricoles des enquêtés

Tous les producteurs enquêtés produisent du maïs, aliment principalement stocké en warrantage (tableau 2).

Étiquettes de lignes	Nombre de producteurs de niébé	Nombre de producteurs de riz	Nombre de producteurs de mil	Nombre de producteurs de maïs	Nombre de producteurs de sorgho
Total général	58	44	42	70	36

Tableau 2. Spéculations produites (Source : données d'enquête terrain, auteur, juillet 2024).

A la suite du maïs, 58 ménages produisent le niébé, 44 produisent du riz, 42 produisent du mil et 36 font le sorgho.

La production moyenne de maïs par producteur est de 20986 kg pour la campagne agricole 2023-2024. La quantité minimale produite par un producteur est de 1570 kg et celle maximale est 95000 kg. Le tableau 3 présente les productions de maïs par quartile de ménages enquêtés.

Quartiles	Quantités de maïs produites en kg	Quantités stockées pour le warrantage en kg
Premier quartile	8125	1000
Deuxième quartile	15000	2000
Troisième quartile	23250	2625

Tableau 3 . Productions et stockage par quartiles des ménages enquêtés (Source : données d'enquête terrain, auteur, juillet 2024).

Selon les résultats de cette étude, 25 % des ménages ont produit une quantité maximale de 8125 kg/producteur au cours de la campagne 2023-2024. La moitié a produit au maximum 15000 kg/producteur, et 75 % ont produit au maximum 23250 kg/producteur au cours de la même campagne. La quantité de maïs stockée pour le warrantage est de 2 tonnes par producteur.

2.1. Production agricole dans la province de la Sissili

L'agriculture constitue la principale activité dans la province. Les principales spéculations exploitées dans la province sont le mil, le maïs, le sorgho blanc, le sorgho rouge, le niébé, le vandzou. Le tableau 4 donne les productions des cinq (05) dernières années.

Année agricole	Mil	Sorgho blanc	Sorgho rouge	Maïs	Niébé	Voandzou	Total
2022-2023	15 020	31 013	8 411	64 421	13 204	655	132 724
2021-2022	23 243	26 515	14 794	51 081	4 670	597	120 900
2020-2021	15 439	25 626	13 612	85 411	4 376	495	144 959
2019-2020	9 375	21 768	12 381	127 517	7 539	2 199	180 779
2018-2019	16 522	27 967	13 580	149 642	15 338	860	223 909
Total	79 599	132 889	62 778	478 072	45 127	4 806	803 271

Tableau 4. Production céréalière des cinq dernières années dans la province de la Sissili (Source : Direction des Statistiques Sectorielles et de l'Evaluation/DGESS/MARAH, 2024, données extraites de la base de données production).

La production agricole est principalement de type familial avec l'utilisation de techniques peu mécanisées. Il est à noter qu'à l'instar des autres localités, les agriculteurs de la province ont plus recours aux cordons pierreux comme technique de Conservation des Eaux et des Sols /Défense et Restauration des Sols (CES/DRS).

2.2. Évolution du taux de couverture des besoins alimentaires dans la région du Centre Ouest

Le taux de couverture des besoins céréaliers (%) (TCBC) est un indicateur de sécurité alimentaire. Il se réfère à la proportion de la production céréalière d'un pays qui couvre les besoins alimentaires de sa population. Il est généralement calculé en divisant la production céréalière par les besoins annuels de consommation, qui sont calculés en fonction de la population et des besoins individuels (par exemple \((190\)) kg par personne au Burkina Faso selon le Ministère en charge de l'agriculture). La figure 2 donne l'évolution du TCBC de la région du Centre Ouest au cours des 20 années (2003 à 2022).

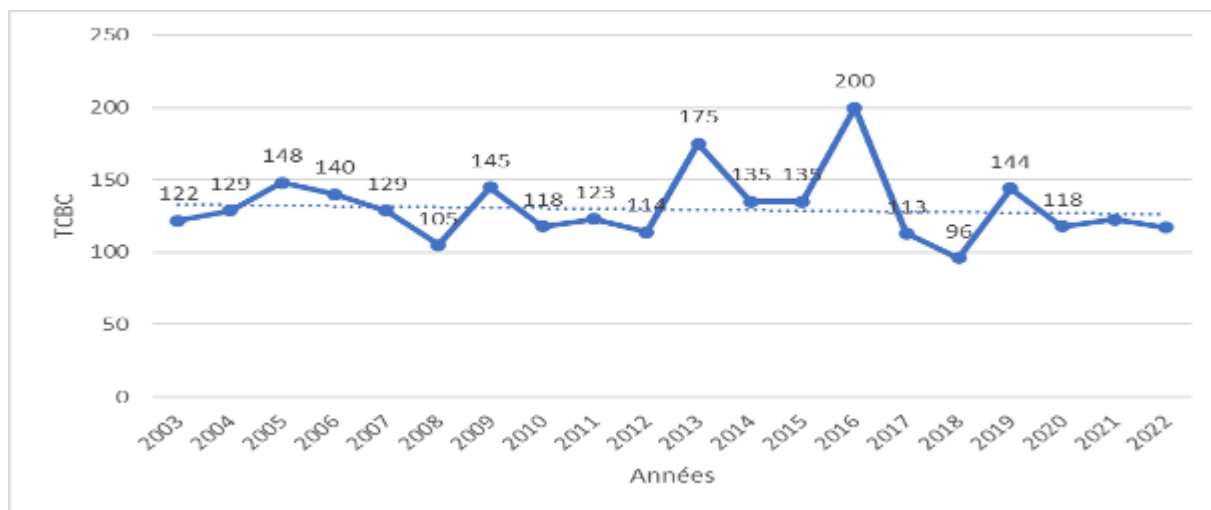


Figure 2. Evolution du taux de couverture des besoins céréaliers dans la région du Centre Ouest (Source : Illustrations à partir des données de Opendataafrica, 2025).

La région du Centre Ouest à laquelle appartient la province de la Sissili affiche un TCBC moyen de 131,45 % au cours des 20 années. Ces différents taux sont au-dessus du seuil excédentaire qui est de 120 %. Cela montre que la région couvre pleinement ses besoins de consommations. La province de la Sissili est l'un des piliers de cette production. C'est la raison du développement des mécanismes de warrantage dans cette province.

2.3.1. Pratique du warrantage, emprunts et crédits campagne

Cette étude s'est intéressée à ceux qui pratiquent le warrantage. Le tableau 5 présente la répartition des ménages en fonction des sommes empruntées de crédit campagne acquis.

Désignations	Total général de ménage
Nombre de ménages pratiquant le warrantage	70
Nombre de ménages ayant déjà bénéficié d'un crédit campagne	34
Nombre de ménages ayant déjà emprunté de l'argent (5000-50 000 Fcfa)	3
Nombre de ménages ayant déjà emprunté de l'argent (50 001 -100 000) Fcfa	3
Nombre de ménages ayant déjà emprunté de l'argent (100 001- 200 000Fcfa	7
Nombre de ménages ayant déjà emprunté de l'argent (200 001-300 000)	8
Nombre de ménages ayant déjà emprunté de l'argent (300 001-et plus)	15

Tableau 5: présentation des pratiquants du warrantage, des emprunteurs et de bénéficiaires de crédit campagne (Source : données d'enquête terrain, auteur, juillet 2024).

Il ressort que 48,57 % des ménages ont déjà emprunté de l'argent pour du crédit campagne. Ce qui représente la moitié des effectifs. Ce chiffre est largement supérieur au taux d'utilisation des services bancaires qui était de 15,56 % en 2021 selon le Ministère de

l'économie, des finances et la prospective (MEFP) du Burkina Faso. C'est la preuve que le warrantage joue un grand rôle dans l'accès au crédit dans le monde agricole. Parmi les emprunteurs, 23 personnes, soit 32,85 % prennent des montants supérieurs à 200 000 FCFA.

2.4. Warrantage et capacités productives des ménages

Au cours de cette étude, il a été demandé aux enquêtés d'apprécier leurs capacités productives selon les modalités « passable », « moyenne », « bonne » et « excellente ». Le tableau 6 présente le résultat.

	Capacité de production passable	Capacité de production moyenne	Bonne capacité de production	Excellente capacité de production
Pourcentages des ménages	34,3	35,7	28,6	1,4

Tableau 6: Présentation des capacités production selon les enquêtés (Source : données d'enquête terrain, auteur, juillet 2024).

Il ressort que 30 % des enquêtés estiment leurs capacités productives bonnes et excellentes. Pour 35,7 % des ménages, les capacités productives sont moyennes. Le cumul des trois modalités « moyennes », « bonne » et « excellente » permet d'obtenir 65,7 % de ménages trouvant leurs capacités moyennes à excellente. Toutefois, il faut noter que 50 producteurs (soient 71,42 %) affirment pratiquer le warrantage dans le but d'améliorer durablement leurs capacités productives

Les déterminants de la production agricole sont multiples et interconnectés. Une combinaison de ces facteurs peut influencer sur la capacité d'un agriculteur à produire des récoltes de qualité et en quantité suffisante. En effet, les conditions climatiques telles que la température, les précipitations, l'ensoleillement et l'humidité influent sur la production agricole. En plus, la disponibilité et la qualité des sols, de l'eau et de l'air constituent des facteurs déterminants pour la production agricole.

Par ailleurs, les progrès technologiques tels que les semences améliorées, les engrais, les pesticides et les équipements agricoles contribuent à augmenter la productivité agricole ; sans toutefois occulter les pratiques agricoles telles que la rotation des cultures, la gestion des cultures, l'irrigation et la gestion des ravageurs dont l'impact sur la production agricole est important. Ainsi, il convient de signaler que les politiques agricoles instituées par les gouvernements, telles que les subventions agricoles, les mesures de protection des cultures et les normes environnementales, participent à une durabilité et une rentabilité sur la production agricole et la capacité des producteurs.

L'organisation des agriculteurs en coopératives est facilitée par la mise en œuvre des projets de warrantage. Les crédits octroyés contribuent à acheter des intrants et du matériel afin de garantir une bonne campagne agricole.

2.5. Contribution du warrantage au développement du secteur économique local

Les données collectées ont révélé la pratique d'activités secondaires à l'agriculture par l'ensemble des enquêtés (figure 3).

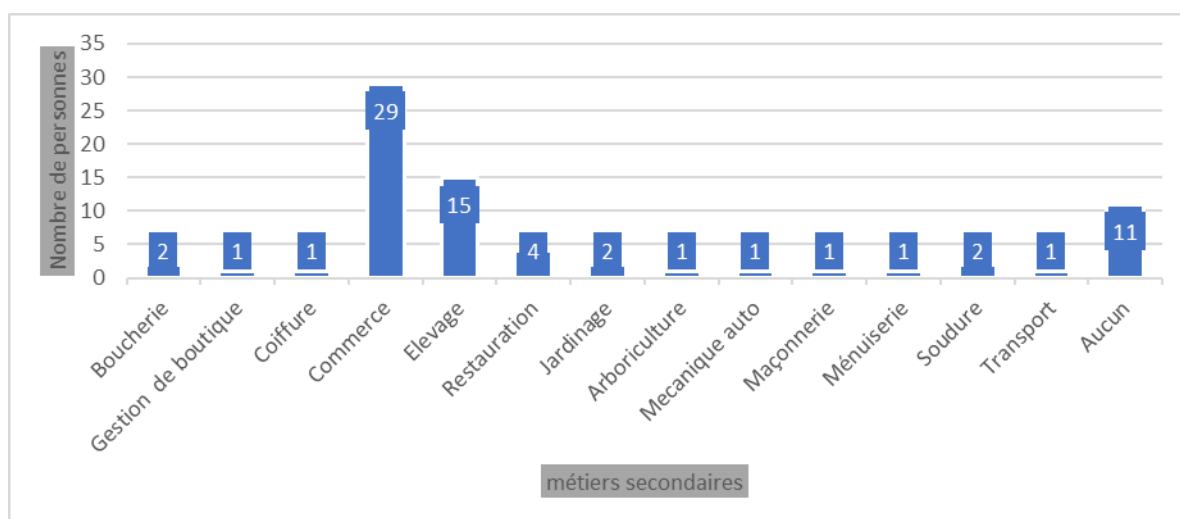


Figure 3. Activités secondaires menées par la population enquêtée (Source : données d'enquête terrain, auteur, juillet 2024).

Lorsqu'un agriculteur met en dépôt ses produits dans un entrepôt certifié, il reçoit un warrant (bon de garantie) qui peut être utilisé comme garantie pour obtenir un prêt auprès d'une institution financière. En utilisant le warrantage, ces actifs peuvent être monétisés et servir de garantie pour obtenir un crédit. Le warrantage aide également à promouvoir le commerce local en permettant aux producteurs locaux de stocker leurs produits et de les vendre à un meilleur prix ultérieurement, une fois que les prix sur le marché auront augmenté. Cela peut contribuer à renforcer l'économie locale et à stimuler le développement économique dans la région. Comme l'illustre la figure 3, la majeure partie des populations paysannes mènent d'autres activités pour contribuer à l'amélioration de leur niveau de vie.

Sur les 72,86 % des enquêtés affirmant mettre en œuvre des activités génératrices grâce au crédit reçu à travers le système de warrantage, 41,43 % sont commerçants, tandis que 21,43 % font l'élevage. Une diversité d'activités connexes mise en œuvre favorise l'atténuation de la vulnérabilité des ménages et l'amélioration de leurs conditions socio-économiques. Les revenus ainsi générés au travers des Agr contribuent à plus de résilience et renforcent la capacité de solvabilité des acquéreurs de crédit warranté. Ils parviennent à améliorer leur sécurité alimentaire en garantissant un accès régulier à une alimentation suffisante et de qualité pour eux-mêmes et leur famille. De plus, en augmentant leurs revenus grâce aux activités génératrices de revenu, ils investissent dans des pratiques agricoles plus durables et résilientes, ce qui contribue à renforcer leur sécurité alimentaire à long terme.

Par ailleurs, 45,71 % des enquêtés affirment que le warrantage facilite la prise en charge des questions de santé au niveau familial. De plus, le warrantage peut également contribuer à stabiliser les prix des produits agricoles en régulant l'offre sur le marché. Du fait que le paysan dispose d'une source de revenu pouvant lui garantir le remboursement de créances, il n'est plus exposé à brader sa récolte à un prix dérisoire. Il se satisfait de rechercher la meilleure offre pour lui-même, au travers de la coopérative agricole à laquelle il appartient.

Pour les institutions financières, le warrantage présente des avantages, car il leur permet de réduire les risques liés au financement agricole, tout en augmentant leur portefeuille client et, bien évidemment, en obtenant une garantie tangible sur les produits stockés. Ceci nécessite une révision du taux d'intérêt sur les crédits octroyés aux agriculteurs et permet ainsi de répondre à leur besoin, par le nantissement de leurs prêts.

2.6. Warrantage et sécurisation des produits agricoles

Le warrantage tel que pratiqué au Burkina Faso, expérimente diverses techniques innovantes de conservation des produits agricoles. Dans la zone d'étude, la technique pratiquée

est celle du séchage. Cette technique de séchage se distingue par sa simplicité et son coût relativement bas. Au titre des avantages on peut noter la réduction de la teneur en eau des produits agricoles, ce qui prolonge leur durée de conservation en empêchant la croissance des bactéries, des champignons et des moisissures responsables de la détérioration des aliments. Comme deuxième avantage de cette technique, il y'a la conservation des valeurs nutritionnelles des produits, car le séchage permet de conserver en grande partie les vitamines, les minéraux et les autres nutriments présents dans les aliments.

Des résultats de l'étude menée, il ressort que 50 % des enquêtés ont recours au warrantage afin de sécuriser leur production et éviter les pertes éventuelles. Un éventail de solutions s'offre aux agriculteurs par le warrantage. La gestion des surplus est facilitée par le dépôt dans le magasin. Dans ce sens, il garantit une certaine sécurité à la récolte et par ricochet plus d'assurance pour le producteur qui n'aurait pas à s'inquiéter ou veiller à la sécurité de sa récolte. Cependant, cela ne le met pas définitivement à l'abri d'intempérie comme le révèle l'étude. En effet, 12,86 % des enquêtés ont vu leurs récoltes se détériorer à cause de fuites d'eau au niveau de la toiture du magasin de stockage.

2.7. Impact du warrantage sur la sécurité alimentaire des populations rurales

Des données collectées, il ressort que le warrantage a un impact sur la sécurité alimentaire des populations rurales à travers l'amélioration des moyens d'existence des ménages. Le tableau 7 présente les effets du warrantage sur les moyens d'existence.

Modalités	Pourcentages des ménages
Obtention de crédit grâce au warrantage	71,43
Diversification des activités	72,86
Gestion des risques	50

Tableau 7: impact du warrantage sur les moyens d'existence (Source : données d'enquête terrain, auteur, juillet 2024).

Du point de vue de la facilitation de l'accès au crédit, le warrantage permet aux agriculteurs d'obtenir des crédits pour financer leurs activités agricoles sans avoir à vendre leurs récoltes immédiatement (71,43 %). En plus, cela leur permet de maintenir un niveau de sécurité alimentaire en conservant une partie de leur production pour leur propre consommation.

De même, en utilisant les récoltes comme garantie, les agriculteurs sont incités à mieux gérer les risques liés à la production agricole, tels que les aléas climatiques ou les maladies des cultures. Cela contribue à assurer une production stable et régulière, ce qui renforce la sécurité alimentaire des populations rurales. A travers cette étude, 50 % des enquêtés affirment que le warrantage contribue à une meilleure gestion des risques.

Dans la diversification des activités des producteurs, 72,86 % des enquêtés mènent diverses activités en plus de la production agricole. En encourageant les agriculteurs à diversifier leurs activités en investissant dans d'autres secteurs économiques, tels que l'élevage ou l'agroforesterie, cela contribue à renforcer la sécurité alimentaire en offrant des sources de revenus complémentaires et une plus grande résilience face aux aléas extérieurs.

Au niveau du renforcement des capacités, le warrantage est accompagné de programmes de formation et de conseil visant à renforcer les compétences des agriculteurs en matière de gestion financière et agricole. Cela contribue à améliorer la productivité et la durabilité des exploitations.

3. Discussion

La province de la Sissili est une des plus grandes zones de production agricole du Burkina Faso. Les conditions agro-climatiques favorisent de fortes productions du maïs utilisés dans le cadre du warrantage. Les résultats globaux de cette étude permettent de comprendre

que le warrantage constitue un atout pour l'atteinte de la sécurité alimentaire des ménages qui le pratiquent. Cela se manifeste notamment à travers l'amélioration des capacités productives, l'amélioration des moyens d'existence, la sécurisation de la production agricole et une dynamisation de l'économie locale. Toutefois, si ces constats sont encourageants, il reste des limites qui méritent d'être abordées.

3.1.Limite du warrantage

Les réalités socioéconomiques locales des ménages ruraux constituent des limites des actions du warrantage avec les dispositifs d'accès aux crédits warrantés. En effet, les résultats de l'enquête terrain affirment que 74,28 % des ménages arrivent à payer très souvent leurs intrants au comptant, malgré la rareté des ressources en début de saison agricole. Majoritairement on a à faire à des productions familiales, l'agrobusiness, n'étant pas développé à cause de la faiblesse des montants de crédits octroyés aux agriculteurs par les IMF, soit 80 % de la valeur marchande du sac. Ce montant varie entre 8 000 FCFA et 12 500 FCFA selon les saisons. Ces résultats sont très proches de ceux de Laura (2012, p. 40) (7 500-13 000 FCFA) et Anne et al. (2011, p. 63) (9 000-12 000 FCFA). Chaque coopérative dispose d'un magasin pour l'ensemble des producteurs de sa zone d'une capacité de 100 tonnes. Les quantités de produits stockés varient entre 2 à 80 tonnes par ménage. Ce qui peut constituer un risque majeur en cas de surproduction chez les producteurs. Les capacités des magasins peuvent être très vite dépassées. La fixation des quantités constitue de même une limite de l'accès au warrantage pour les petits producteurs qui n'ont pas ce surplus de quantité.

Le warrantage repose sur le pari de la hausse des prix. Cette augmentation des prix des céréales au cours de l'année est le socle des prêts donnés par les organismes financiers. Toutefois, si cette hausse de prix n'atteint pas les niveaux espérés, il faut alors craindre des pertes au niveau des producteurs qui ont fait le warrantage. Dans le contexte du Burkina Faso en 2024, les autorités ont mis l'accès sur le contrôle des prix des céréales, l'interdiction de l'exportation des céréales, l'augmentation de la production ainsi que la baisse des prix des produits agricoles sur le marché. Alors, la pratique du warrantage peut représenter un défi dans la mesure où les hausses des prix espérées peuvent être très limitées. Cela jouerait sur les capacités d'emprunt mais aussi d'investissements agricoles. En plus de ce risque, la mauvaise perception culturelle du crédit dans les sociétés burkinabè constitue un facteur limitant l'adoption du warrantage comme le démontrent également Fayama T. et al., (2017, p. 5).

En outre, cette étude révèle que les taux d'intérêts élevés, les difficultés de stockage liées à la qualité des infrastructures, l'insuffisance des magasins, les difficultés d'accès au crédit constituent des facteurs supplémentaires limitant la pratique du warrantage.

3.2. Renforcement de la capacité productive des ménages

Le warrantage permet d'améliorer durablement les capacités productives des ménages et groupes vulnérables et leur accès à une alimentation diversifiée. Selon les résultats de l'enquête terrain, la disponibilité des terres ne pose pas problème. On relève que la grande majorité des ménages exploitent entre 2 ha et 21 ha, soit 84,29 % des espaces exploités par la population enquêtée. Aussi, il ressort que la jachère (22,86 % d'utilisateurs), la rotation de culture (74,29 % d'utilisateurs) et l'entraide culturelle et l'utilisation de la fumure organique (72,86 % d'utilisateurs) sont les principales techniques culturales pratiquées dans la commune de Biéha et Léo. Ceci démontre un changement dans leurs habitudes, et impacte sur les capacités de production qui étaient de 132 724 tonnes en 2022-2023 contre 120 900 tonnes au cours de la campagne agricole de 2021-2022. Ces résultats sont semblables à ceux trouvés par Laura P. (2012) dans les provinces du Tuy et du Ioba au Burkina Faso, et Fayama T. et al., (2017, p. 6) dans l'Ouest du Burkina Faso.

Conclusions

Le warrantage joue un rôle important dans l'amélioration de la sécurité alimentaire des populations rurales en favorisant l'accès au crédit, une meilleure gestion des risques, la diversification des activités et le renforcement des capacités des agriculteurs. Ainsi, il contribue à réduire la vulnérabilité des communautés rurales face à l'insécurité alimentaire et à renforcer leur résilience aux aléas extérieurs.

Cette étude menée dans la province de la Sissili au Burkina Faso, portant sur le lien entre le warrantage et la sécurité alimentaire, a permis de toucher 70 ménages (54 hommes et 16 femmes) dans les communes de Biéha et Léo dans la province de la Sissili, région du Centre Ouest au Burkina Faso. Il ressort alors que la province de la Sissili constitue un des greniers du Burkina Faso, ce qui justifie d'ailleurs la pratique du warrantage dans cette province. Les taux de couverture des besoins céréaliers de la province ont dépassé les 120 % en moyenne sur la période 2003-2022. Ces surplus sont alors stockés dans les magasins mis en place par les coopératives. La spéculation la plus produite est le maïs avec une production moyenne par producteur de 20986 kg pour la campagne agricole 2023-2024. Le plus grand producteur a sorti 95 tonnes au cours de la même campagne. Les raisons de la pratique du warrantage sont diverses. Toutefois, que ce soit pour les activités génératrices de revenu ou pour la santé et le crédit, elles participent toutes à l'atteinte de la sécurité alimentaire des ménages. Il a donc été démontré que le warrantage participe à l'atteinte de la sécurité alimentaire.

Toutefois, bien que le warrantage puisse être une solution de financement intéressante pour les agriculteurs, il présente également des limites et des inconvénients qu'il convient de prendre en compte. Il s'agit en outre des problèmes liés à la qualité des infrastructures, l'insuffisance des magasins, aux difficultés d'accès au crédit et aux fluctuations des prix des céréales. Cette étude s'intéresse uniquement aux ménages pratiquant le warrantage. Cela peut constituer une limite. Afin de mieux appréhender les impacts du warrantage sur la sécurité alimentaire dans la zone d'étude, d'autres recherches pourraient s'intéresser à faire une comparaison entre les ménages pratiquant le warrantage et ceux ne le pratiquant pas.

Références bibliographiques

- Alliance Sahel. (2024), *Priorité des membres de l'Alliance Sahel: résilience aux chocs grâce à la sécurité alimentaire*, <https://www.alliance-sahel.org/actualites/agriculture-developpement-rural-et-securite-alimentaire/priorite-securite-alimentaire/> (consulté le 31/10/2025).
- Anne, C., Aurore, D., Guillaume, H., Lagandré D., Bastien O., Ilan, R. & Bruno, V. (2011). *Gestion des risques agricoles par les petits producteurs, Focus sur l'assurance récolte indicelle et le warrantage*. Département du Pilotage stratégique et de la prospective, Afd (vindlb@afd.fr), Agence Française de Développement, <https://www.findevgateway.org/sites/default/files/publications/files/mfg-fr-etudes-de-cas-gestion-des-risques-agricoles-par-les-petits-producteurs-05-2011.pdf> (consulté le 25/05/2024).
- Coulter J., et Sani M. (2009). *Revue du warrantage paysan au Niger, Version définitive, Elaboré pour le compte de la FAO*.
- Doligez F et Gentil D. (2000), Le financement de l'agriculture. *Mémento de l'agronome*, pp. 331-356. <https://www.iram-fr.org/ouverturepdf.php?file=228.pdf>
- Fayama, T., Da, I. N. A. & Traore, I. (2017). *Etude Diagnostic sur le Système de Warrantage dans trois zones du projet Uemoa, Maïs, Burkina Faso, régions de la Boucle du Mouhoun, des Cascades et des Hauts-Bassins* [Rapport d'étude]. UEMOA-INERA. https://burkina24.com/wp-content/uploads/2019/01/Article-vulga_Burkina-24.pdf (consulté le 02/09/2025).

- Fonds International des Nations Unies pour le Développement Agricole (FIDA). (2024). *Burkina Faso, contexte*, <https://www.ifad.org/fr/w/pays/burkina-faso#:~:text=la%20p%C3%A9nurie%20de%20terres%20arables,d'une%20agriculture%20de%20subsistance> (consulté 30/10/2025).
- Grawitz, M. (2001). *Méthodes des sciences sociales* (11e éd.). Dalloz, <https://fr.scribd.com/document/535541471/Grawitz-Madeleine-Methodes-Des-Sciences-Sociales-Ed-2001> (consulté le 05/02/2024)
- Hien T. B. (2016), *Impact du financement par warrantage sur les conditions de vie des membres d'une organisation professionnelle agricole au Burkina Faso : Cas du groupement féminin TAMBA dans la Région de l'Est*, mémoire soutenu à Institut International de Management (Groupe BK-Université) Ouagadougou, https://laboress-afrique.org/boostsess/public/uploads/pdffdocuments/assets/docP/Document_N0329.pdf (consulté le 14/12/2025).
- Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) (2022). 5e RGPH, *Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitation du Burkina Faso, synthèse des résultats définitifs*. <https://www.insd.bf/fr/file-download/download/public/2073>, (consulté le 01/06/2024).
- Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), (2023). *Effets perçus du contexte sécuritaire et de la covid-19 sur l'insécurité alimentaire au Burkina Faso*. https://www.insd.bf/sites/default/files/2025-01/6.%20Ins%C3%A9curit%C3%A9_Alimentaire_final%20au%20Burkina%20Faso.pdf (consulté le 01/06/2024).
- Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD). (2022). *Résultats cinquième recensement général de la population et de l'habitation, monographie de la région Du centre-ouest*, Ministère de l'économie et des finances <https://www.insd.bf/sites/default/files/2023-02/MONOGRAPHIE%20DU%20CENTRE%20OUEST%205E%20RGPH.pdf> (consulté le 05/02/2024)
- Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) (2024), *Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages de 2021 (EHCVM-2021), Diagnostic de la pauvreté en 2021*, https://www.insd.bf/sites/default/files/2024-10/EHCVM_2021_Diagnostic%20de%20la%20Pauvret%C3%A9.pdf, (consulté le 17/05/2024)
- Inter-Réseaux Développement Rural. (2007). *Le warrantage*. https://www.inter-reseaux.org/wp-content/uploads/Warrantage_Afdi_IR_2007-2.pdf (consulté 20/09/2025).
- Laura, P. (2012). *L'impact du warrantage : tentative d'évaluation sur le bien-être socioéconomique des ménages bénéficiaires des provinces du Tuy et Ioba au Burkina Faso*, [Mémoire de Master]. Université de Ouagadougou. Laboress afrique, https://laboress-afrique.org/boostsess/public/uploads/pdffdocuments/assets/docP/Document_N0881.pdf.
Date de consultation
- Le Cotty T., Maître d'Hôtel É., Porgo I. et Subervie J. (2023), *Le warrantage, un dispositif pour améliorer la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne. Perspective*, (61), CIRAD, <https://revues.cirad.fr/index.php/perspective/article/view/37141/37204> (consulté le 06/05/2024)
- Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) (2024). *Base de données des résultats des enquêtes permanentes agricoles, base de données Excel*
- Organisation Des Nations Unies pour l'Alimentation et L'agriculture (FAO). (1996). *Les concepts de la sécurité alimentaire et leur aptitude à répondre aux défis posés par la*

- croissance. <http://www.fao.org/docrep/003/ab788f/ab788f07.htm>, (consulté le 19/07/2024).
- PARM (2015). *Rapport final sur l'étude de faisabilité pour le développement du crédit-stockage professionnel au Burkina Faso, Document de travail KFW, CIRAD et IRAM.* https://reca-niger.org/IMG/pdf/parm_niger_feasibility-study-on-warrantage_sept-2018.pdf (consulté le 30/10/2025).
- Réseau National des Chambres d'Agriculture du Niger. (2014). *Etude de cas du warrantage au Niger (septembre 2014).* <https://reca-niger.org/spip.php?article919> (consulté le 24/08/2024).
- Vos, R., Rice, B., et Minot, N. (2022). *2022 global report on food crises: Joint analysis for better decisions.* <https://www.fsinplatform.org/sites/default/files/resources/files/GRFC2023-hi-res.pdf> (consulté 17/12/2025).
- Yameogo A., Some Y. S. C., 2, Sirima A. B. et DA D. E. C. (2020), Occupation des terres et érosion des sols dans le bassin versant supérieur de la Sissili, Burkina Faso, *Afrique science* 17(5) (pp 43 – 56), https://www.researchgate.net/publication/348277322_Occupation_des_terres_et_erosion_des_sols_dans_le_bassin_versant_superieur_de_la_Sissili_Burkina_Faso (consulté le 19/12/2024)
- Zongo, W. J. (2017). *Le défi de la sécurité alimentaire en Afrique.* Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale.